

Récit d'accident

ÉCRASEMENT HEURT
ENGIN PIÉTON



Conséquences

Décès du salarié

Circonstances

Le chantier consiste au rabotage et application d'enrobés pour la réfection d'une couche de roulement. Deux raboteuses travaillent en parallèle. Le matin est fixé l'objectif d'avancement de la journée. Pour chaque raboteuse, un semi-remorque devance le tapis situé en tête de raboteuse qui récupère les fraisats de rabotage. Un porte char est garé dans la zone de rabotage. La victime quitte son poste de travail sur la raboteuse pour rejoindre le porte char et le déplacer hors de la zone d'activité. La victime avance le camion porte char d'environ 200 mètres. Lors de son retour à pied vers l'atelier de rabotage, la victime est écrasée par un semi remorque qui engageait une manœuvre en marche arrière.

Les principes généraux de prévention



Pour aller plus loin

Source inrs.fr

- Prévenir les collisions engins-piétons - Dispositifs d'avertissement, ED 6083
- Conception de l'organisation des circulations et des flux dans l'entreprise - Préconisations pour la prévention des risques professionnels, ED 6002
- Les collisions engins-piétons - Travail & Sécurité n° 744 de novembre 2013

Source ameli.fr

- Utilisation des engins de chantier, R 372 modifiée

Source **OPPBTP**

- Les engins de chantier - IRIS-ST-2020
- Des EPI communicants pour davantage de sécurité sur les chantiers - Prévention BTP - 2017
- Travaux Publics - À proximité des engins, je garde mes distances - Affiches - Mise à jour le 6/06/2017 - Prévention BTP